

Concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) Externe, second concours interne

RAPPORT DU JURY - SESSION 2019

I. ELEMENTS STATISTIQUES :

Les seuils d'inscription des lauréats sur la liste principale montre l'évolution des résultats au concours et préfigure, chez les futurs professeurs des écoles, des capacités réelles permettant d'asseoir une formation professionnelle de qualité au centre Universitaire de Mayotte.

Admissibilité

CONCOURS	SEXE	INSCRITS	SEXE	PRESENTS	POSTES	SEUIL ADMISSIBILITE (20)	SEXE	ADMISSIBLES						
EXTERNE	H	244	H	109	160	8,00	H	89						
	F	631	F	328			F	226						
	TOTAL	875	TOTAL	437			TOTAL	315						
Mayotte	H	177	H	92			20	8,00	H	73				
	F	467	F	282					F	184				
	TOTAL	644	TOTAL	374					TOTAL	257				
La Réunion	H	21	H	6					180		H	4		
	F	49	F	19							F	17		
	TOTAL	70	TOTAL	25							TOTAL	21		
Paris	H	46	H	11							42		H	12
	F	115	F	27									F	25
	TOTAL	161	TOTAL	38									TOTAL	37
2nd INTERNE	H	68	H	33	180								H	25
	F	175	F	101									F	71
	TOTAL	243	TOTAL	134									TOTAL	96
Mayotte	H	52	H	29			42						H	21
	F	152	F	97									F	67
	TOTAL	204	TOTAL	126									TOTAL	88
La Réunion	H	1	H	1					42				H	1
	F	6	F	2									F	2
	TOTAL	7	TOTAL	3									TOTAL	3
Paris	H	15	H	3							42		H	3
	F	17	F	2									F	2
	TOTAL	32	TOTAL	5									TOTAL	5
TOTAL	H	312	H	142	42								H	114
	F	806	F	429									F	297
	TOTAL	1118	TOTAL	571									TOTAL	411
Mayotte	H	229	H	121			42						H	94
	F	619	F	379									F	251
	TOTAL	848	TOTAL	500									TOTAL	345
La Réunion	H	22	H	7					42				H	5
	F	55	F	21									F	19
	TOTAL	77	TOTAL	28									TOTAL	24
Paris	H	61	H	14							42		H	15
	F	132	F	29									F	27
	TOTAL	193	TOTAL	43									TOTAL	42

Admission

CONCOURS	SEXE	ADMISSIBLES	SEXE	PRESENTS	POSTES	SEUIL ADMISSION (20)	SEXE	ADMIS		
EXTERNE	H	89	H	85	160	10,74	H	49		
	F	226	F	217			F	111		
	TOTAL	315	TOTAL	302			TOTAL	160		
Mayotte	H	73	H	69			H	39		
	F	184	F	175			F	84		
	TOTAL	257	TOTAL	244			TOTAL	123		
La Réunion	H	4	H	4			H	4		
	F	17	F	17			F	11		
	TOTAL	21	TOTAL	21			TOTAL	15		
Paris	H	12	H	12			H	6		
	F	25	F	25			F	16		
	TOTAL	37	TOTAL	37			TOTAL	22		
2nd INTERNE	H	25	H	24			20	13,09	H	7
	F	71	F	66					F	13
	TOTAL	96	TOTAL	90					TOTAL	20
Mayotte	H	21	H	20					H	5
	F	67	F	62					F	13
	TOTAL	88	TOTAL	82					TOTAL	18
La Réunion	H	1	H	1	H	0				
	F	2	F	2	F	0				
	TOTAL	3	TOTAL	3	TOTAL	0				
Paris	H	3	H	3	H	2				
	F	2	F	2	F	0				
	TOTAL	5	TOTAL	5	TOTAL	2				
TOTAL	H	114	H	109	180				H	56
	F	297	F	283					F	124
	TOTAL	411	TOTAL	392					TOTAL	180
Mayotte	H	94	H	89					H	44
	F	251	F	237					F	97
	TOTAL	345	TOTAL	326					TOTAL	141
La Réunion	H	5	H	5			H	4		
	F	19	F	19			F	11		
	TOTAL	24	TOTAL	24			TOTAL	15		
Paris	H	15	H	15			H	8		
	F	27	F	27			F	16		
	TOTAL	42	TOTAL	42			TOTAL	24		

MOYENNES CANDIDATS ADMISSIBLES PAR EPREUVES

CONCOURS	SEXE	Français /20	MATHS / 20	MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE /20	ETUDE DE CAS /20	EPREUVES A OPTION /20
EXTERNE	H	10,85	11,65	12,10	13,33	10,64
	F	11,37	10,73	11,54	12,83	10,38
MOYENNE		11,23	10,99	11,71	12,98	10,45
2nd INTERNE	H	10,52	11,01	12,06	13,17	10,49
	F	10,75	10,51	11,92	11,78	8,74
MOYENNE		10,69	10,65	11,96	12,19	9,26
MOYENNE GENERALE		11,10	10,91	11,77	12,80	10,18

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1.1. Epreuve de français langue et langage

Ce rapport se fonde sur les remarques recueillies auprès des correcteurs à l'issue de la lecture, de l'analyse et de l'évaluation des copies des candidats. L'épreuve de français vise à vérifier que ceux-ci maîtrisent les compétences et connaissances suivantes :

- la maîtrise de la langue française, spécifiquement en situation d'expression écrite (clarté du propos, précision, correction syntaxique, morphologique, orthographique...);
- la capacité à comprendre l'ensemble et le détail d'un texte ;
- la capacité à développer une argumentation cohérente et structurée ;
- les connaissances linguistiques et la capacité à réfléchir sur des faits de langue (grammaire, orthographe, lexique...);
- les connaissances didactiques et pédagogiques et la capacité à analyser ou à proposer des situations d'enseignement.

Connaissance des programmes pour l'école primaire, Maîtrise des programmes de collège

Les programmes de grammaire des cycles 2 et 3 ne sont pas toujours maîtrisés : de nombreux candidats font état d'une méconnaissance de règles simples qu'ils seront amenés à enseigner au cycle 2 et 3.

La connaissance des textes officiels doit se doubler de la capacité du candidat à reconnaître les compétences travaillées dans les supports, ce qui suppose de mettre en relation les contenus programmatiques, les compétences travaillées et les choix pédagogiques retenus.

Connaissance des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire

Dans la partie analyse de corpus, peu de candidats ont lié les interrogations des textes sur les différentes postures des lecteurs à des savoirs didactiques.

Connaissance des cycles d'enseignement

De nombreux candidats ne font pas le lien entre le corpus, la problématique et des éléments didactiques des cycles.

❖ Connaissances spécifiques à l'épreuve écrite de Français – langue, langage, culture :

1^{ère} partie, compréhension d'un texte didactique

Capacité des candidats à s'approprier le sens d'un texte par l'écoute et la prise de note

L'épreuve : Après lecture d'un texte de Dominique BUCHETON, *Ecrire : une résolution de problèmes complexes, Refonder l'enseignement de l'écriture, Editions Retz, 2015, P. 26-27*, il s'agissait de répondre à un QCM.

Dans l'ensemble, la première partie (QCM) est la mieux réussie de l'épreuve. Il est précisé que les réponses au QCM sont une restitution des éléments entendus dans le texte lu et non une réflexion à mener. Cette première partie vise à évaluer les compétences de compréhension orale des candidats à travers un questionnaire à choix multiple.

Cette épreuve a globalement été réussie. Quelques candidats n'ont pas bien lu la consigne qui les invitait à cocher une ou plusieurs réponses possibles.

⇒ Attention : vigilance lors de la lecture de l'énoncé de la question. Certains candidats ont compris le texte mais une lecture superficielle de l'énoncé a entraîné des erreurs.

2^{ème} partie, Compréhension écrite et rédaction

Maîtrise de la langue française (correction syntaxique, morphologique et lexicale ; niveau de langue ; clarté d'expression). Capacité à produire une réponse construite et rédigée

Pour cette partie, l'épreuve proposait un corpus de trois textes : Texte 1 : Pline Le jeune (61-114 après J.C.), Lettres, IX, 6, « Les courses du cirque », Traduction Sicard, Garnier, 1931. Texte 2 : Jean Giono, Les terrasses de l'île d'Elbe, 1976. Texte 3 : Albert Jacquard, Abécédaire de l'ambiguïté, 1989.

Il s'agit d'en faire une synthèse structurée mettant en relief l'analyse du comportement des spectateurs ou supporters sportifs et ce qu'elle inspire aux auteurs. Si les textes ont été globalement bien compris, des contresens ont été constatés quand les candidats n'ont pas réussi à appréhender les textes dans leur globalité et se sont contentés d'extraire des passages décontextualisés.

Concernant, la mise en relation des textes, la plupart des copies témoignent d'un effort pour présenter une réponse construite.

Cependant beaucoup n'ont pas repéré les enjeux des textes ou ont eu du mal à les développer. Il convient d'éviter l'écueil du résumé ou de la paraphrase. La difficulté à définir une problématique est relevée. Le manque de préparation des candidats à ce type d'exercice transparait.

Globalement, on constate une réelle amélioration dans le domaine mais, cependant des candidats ne maîtrisent pas encore la méthodologie de la synthèse de documents, recourant systématiquement aux paraphrases des textes du corpus.

On note des difficultés :

- à s'appuyer sur les idées des auteurs et à les articuler entre elles. Peu de citations expliquées ;
- à comprendre les textes : de nombreux contresens ont été observés ;
- à analyser des textes et en comprendre l'analyse du thème qui y est faite ;
- de syntaxe et de qualité écrite des compositions qui posent problème au regard des attendus d'un futur professeur des écoles ;
- de lexique de l'analyse littéraire, aux règles d'accords (sujet/verbe, groupe nominal, compléments du nom, participe passé) ;
- en orthographe ;
- d'utilisation de connecteurs logiques.

Problèmes de méthodologie de la discipline :

De nombreux travaux ne sont pas construits et ne répondent pas aux attentes de l'épreuve. Les futurs candidats devront s'attacher à préparer ce point.

Difficultés dans la structuration de la production d'écrit :

Il est nécessaire de rédiger une introduction et amener une problématique, un développement constitué de parties et une conclusion.

Difficultés dans la méthodologie :

Les plans les plus fréquents consistent à expliquer les textes les uns après les autres :

Il convient de ménager des phrases de transition ou conclusion partielle après chaque partie.

Trop souvent les productions ne comportent pas de conclusion.

Citations :

- Beaucoup de candidats ont oublié les règles des citations (normes). Beaucoup de copies enchaînent les citations très longues qui nuisent à l'exposé.
- Certaines candidats font « parler les auteurs » en les citant alors que cela ne correspond pas ni à leur publication, ni à leur philosophie.
- Certains candidats se trouvent en difficultés face à la syntaxe et, parfois à la langue.

Capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation).

Les meilleures copies ont fait un effort de problématisation et étayé leur développement d'exemples concrets puisés à bon escient dans les textes.

Peu de candidats font une contextualisation pertinente des extraits et on note certaines lacunes dans le champ de la culture générale. Il convient de savoir ce qu'est un texte littéraire et d'être en mesure de l'analyser selon ses caractéristiques propres.

La connaissance des genres littéraires est obligatoire, trop de candidats sont encore fragiles sur ce point.

La méthodologie de la synthèse semble ne pas être maîtrisée. Il est nécessaire de regrouper les idées avec des axes de réflexion.

L'on trouve encore trop de paraphrases et dans ce cas, les productions manquent d'analyse et de comparaison entre les textes.

Le vocabulaire de base de l'analyse littéraire doit être maîtrisé (image, métaphore, comparaison ...)

Cette première partie de l'épreuve exige une bonne compréhension du corpus, l'aptitude à dégager une problématique à partir de textes variés, la capacité à construire une synthèse cohérente dans une syntaxe de qualité. Le développement doit faire état d'un cheminement de la pensée.

Il convient également de mobiliser à bon escient sa culture littéraire, qu'il faut, de ce fait, entretenir tout au long de la préparation, par des lectures littéraires variées.

3^{ème} partie, connaissance de la langue et approche didactique du français à partir de l'analyse de productions d'élèves.

Connaissances sur la langue, approche didactique, analyse de productions d'élèves.

Les candidats devaient transformer un discours direct en discours indirect, relever et expliquer les erreurs des élèves et préciser la nature et la fonction d'un mot.

A travers cet exercice, il s'agit d'évaluer les connaissances grammaticales, syntaxiques et d'analyse des candidats.

⇒ Cet exercice a massivement mis les candidats en difficultés.

Les consignes sont souvent mal lues ou mal comprises. Pour beaucoup de candidats la correction de la production d'élève n'a pas été réussie. Il est nécessaire de prendre le temps de corriger, d'expliquer les fautes et de réécrire.

Dans l'approche didactique, les candidats manquent souvent d'arguments justificatifs. Lorsque les arguments sont avancés, ils sont souvent inadaptés.

Une attention doit être apportée à la compréhension des consignes.

On constate une fragilité en grammaire et un manque de connaissance en didactique du français.

Références à consulter : *La grammaire méthodique du français, Riegel, Pellat, Rioul.*

Pour enseigner la grammaire, Roberte Tomassone.

Savoirs disciplinaires en grammaire, orthographe, lexique et système phonologique.

Des erreurs en langue (accord GN/GV...) ont été relevées. La maîtrise de la langue doit être travaillée. Cette deuxième partie de l'épreuve nécessite de solides connaissances grammaticales, lexicales. Celles-ci doivent se manifester par la clarté, l'exactitude et l'exhaustivité des réponses, l'utilisation d'une terminologie grammaticale, lexicale et stylistique exacte. Les réponses doivent être justifiées, de manière à faire état d'une réelle maîtrise de la langue.

Remarques générales

- erreurs de syntaxe, d'orthographe et de lexique
- difficultés de compréhension, de synthèse et d'analyse critique
- parties entières non traitées

Recommandations du jury

- développer une culture littéraire et en faire part dans l'analyse de textes ;
- organiser son travail en respectant le déroulé de l'épreuve : éviter de traiter une partie avant une autre ;
- mieux se préparer à l'analyse de textes (connaissance des critères de réalisation) ;
- approfondir, lors de la préparation, les connaissances sur la langue (orthographe, grammaire, conjugaison) ;
- proposer un écrit lisible (prendre le temps de se relire) ;
- connaître les programmes de l'école primaire et mieux maîtriser les aspects didactiques et pédagogiques dans le domaine de la maîtrise de la langue.

- bien gérer le temps : les candidats rendent des travaux incomplets, bâclés.

Trop de d'erreurs orthographiques sont encore présentes. Le candidat doit prendre la juste mesure de la nécessité de l'utilisation correcte de la langue. Il doit donc prendre le temps de bien relire sa copie intégralement pour s'assurer de son registre de langue et de sa correction.

1.2 Epreuve de Mathématiques, sciences et Technologie :

Connaissance des programmes pour l'école primaire, Maîtrise des programmes de collège

Il est rappelé que les différentes parties sont référées aux attendus des différents cycles d'enseignement. Les deux premières demandent la maîtrise des programmes du dernier cycle de l'école primaire et du premier cycle de collège. Certaines copies montrent que certains candidats se présentent au concours de professeurs des écoles sans maîtriser les notions qu'ils auront à enseigner à leurs élèves de primaire.

Connaissance des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire

L'épreuve est volontairement contextualisée à Mayotte pour que les candidats trouvent du sens dans les questions posées. Si le jury n'attend pas des candidats qu'ils aient vécu à Mayotte, on relève trop de réponses déconnectées du sens commun qui interrogent sur les capacités de ces candidats à s'adapter aux représentations des élèves.

Connaissance des cycles d'enseignement

La troisième partie didactique de l'épreuve a questionné les attendus des programmes des cycles 2 et 3 ; c'était l'occasion de montrer la progressivité des apprentissages d'un cycle à l'autre mais trop peu de candidats ont présenté le recul nécessaire pour établir ce lien. Il aurait pourtant donné une bonne impression de cohérence que les correcteurs auraient prise en compte quand ils s'interrogeaient sur la compréhension du problème par le candidat.

Connaissance d'éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Il serait utile que les candidats réfléchissent sur l'approche par compétences qui permet pour la partie didactique de distinguer les connaissances, savoir-faire et attitudes des élèves sans se cantonner à un seul de ces domaines. Ainsi, dans la troisième partie, beaucoup de candidats ont simplement décrit les attitudes des élèves face à la tâche sans les référer précisément au cycle d'enseignement, à ce que les élèves doivent connaître et savoir-faire.

❖ Connaissances spécifiques à l'épreuve écrite dans les domaines mathématiques, scientifiques et technologiques :

Beaucoup de candidats ont été surpris par la variété des compétences mobilisées en plus des savoirs mathématiques et en particulier sur une culture scientifique élargie. C'est pourtant une exigence importante pour assurer la polyvalence du professeur des écoles dans des domaines trop souvent minimisés par les enseignants dans les classes.

La première partie visait à tester les connaissances et la curiosité scientifique des candidats sur un sujet très développé dans les actualités de Mayotte depuis près d'un an : l'essai de séismes. Cette partie était documentée entre autres par des graphiques extraits du site du *bureau de recherche géographique et minière* dont la lecture a été majoritairement bien réussie. Mais malgré les nombreux développements et commentaires qui ont été faits dans les médias et sur le site du BRGM, les correcteurs ont été surpris de la désinformation de plusieurs candidats.

La sous-partie suivante sur le mécanisme simplifié d'un sismomètre a été très peu réussie par les candidats ; Pourtant ces questions de physique ou de technologie font partie intégrante des programmes du cycle 4.

Enfin, cette thématique se prêtait bien à évaluer des connaissances transversales sur la question importante de la *sécurité* dans les écoles et les moyens pédagogiques à mobiliser pour l'enseigner à de jeunes élèves. Si l'on a pu apprécier un certain bon sens chez la plupart des candidats, ils étaient moins nombreux à proposer des projets de classe ou d'école susceptibles d'installer durablement les réflexes et connaissances des élèves.

La deuxième partie était plus centrée sur les attendus du programme de mathématiques au cycle 4 mais là encore, les candidats ont été surpris par la diversité des domaines explorés : géométrie, probabilités, calculs de fonctions, codage et programmation. Globalement, cette partie a cependant été mieux réussie qu'à la session 2018 ce qui montre que les candidats se sont renseignés sur l'éventail des compétences à mobiliser dans cette partie disciplinaire.

Pour autant, des erreurs importantes ou des non-réponses ont encore été observées sur des exercices pourtant « classiques » rapportant l'utilisation du théorème de Thalès ou des calculs de fonctions à des situations de la vie courante.

La troisième partie didactique porte sur des productions d'élèves de l'école primaire. Elle vise à révéler l'aptitude des candidats à interpréter des erreurs dans les représentations des élèves et à proposer des remédiations pédagogiques adaptées. On est bien là dans le cœur du métier de professeur des écoles. Cette partie permet en même temps de s'assurer des connaissances générales du candidat sur les programmes actualisés et le *socle commun de connaissances, de compétences et de culture* en resituant la production analysée entre les prérequis et les compétences visées de l'activité.

Par leur expérience déjà commencée dans les classes, les candidats du 2nd concours interne se sont montrés naturellement plus à l'aise dans cet exercice mais comme beaucoup d'autres, ils se sont trop souvent arrêtés au niveau descriptif sans entrer véritablement dans celui de l'explication. Ils n'ont pas su par exemple déceler les subtilités d'une consigne ambiguë pouvant induire les élèves en erreur.

Les situations plus complexes sur la construction d'une double-symétrie ou la comparaison de volumes ont été correctement interprétées dans l'ensemble mais très peu de candidats ont pu dépasser ce stade du constat pour proposer des remédiations construites à partir des erreurs observées.

Recommandations du jury :

Pour se préparer :

- 1) Réaliser une « veille pédagogique » sur les questions d'actualité, elle pourra aussi leur servir le cas échéant dans les épreuves orales du concours (mise en situation professionnelle et étude de cas).
- 2) Ne négliger aucune discipline de la culture scientifique : les différents domaines des mathématiques du cycle 1 au cycle 4 mais aussi les sciences de la vie et de la terre, la physique, la chimie et la technologie ; cela participe de l'interdisciplinarité requise au primaire.
- 3) Consulter attentivement – sans nécessairement les apprendre par cœur – les programmes de l'école primaire pour les mettre en regard du socle commun de compétences, de connaissances et de culture et saisir ainsi la cohérence et la progressivité des leçons.
- 4) Et enfin parcourir les ressources du site Eduscol et quelques ouvrages d'éditeurs pour se familiariser avec les activités proposées à l'école primaire.

Pendant l'épreuve :

- 1) Présenter une copie claire et lisible car l'orthographe et la présentation sont notés pour 10% du barème ;
- 2) Gérer son temps : il est dommage que certains candidats qui disposent d'un minimum d'expérience à faire valoir ne puissent s'exprimer posément sur la didactique en 3^{ème} partie faute de temps ;
- 3) Si les différentes parties du sujet sont traitées dans le désordre, il est recommandé de respecter une cohérence d'ensemble et une signalétique claire pour ne pas « perdre » le correcteur ;

- 4) D'une manière générale, il ne faut pas perdre de vue qu'une copie de concours n'est pas une « course aux points glanés » : au même titre qu'un CV, elle doit être le reflet de la personnalité du candidat. Le correcteur sera sensible aux qualités de présentation, d'argumentation et de cohérence qui seront mises en avant dans l'optique d'un possible recrutement.

2. EPREUVES D'ADMISSION

2.1. Mise en situation professionnelle

Préalable : le candidat doit connaître les modalités du concours : déroulement, durée et objet des épreuves.

a. EXPOSE

Ont été valorisés les candidats :

- conscients qu'il faut présenter un exposé construit et problématisé.
- qui ont présenté un plan pour leur exposé.
- qui ont bien pris en compte les questions posées.
- qui ont su s'appuyer à bon escient sur le corpus de documents proposé en dépassant l'exercice de la paraphrase.
- qui ont su enrichir leurs propos de connaissances ou/et d'expériences personnelles.

Ont été pénalisés les candidats :

- qui n'ont pas géré leur temps (exposé trop court ou inachevé : trop long).
- dont l'exposé n'était pas structuré.
- qui n'ont pas traité les questions posées.
- qui se sont limités à la paraphrase des textes proposés.

b. ENTRETIEN

Ont été valorisés les candidats :

- témoignant d'une bonne connaissance du système éducatif, des textes officiels (programmes et socle commun de connaissances de compétences et de culture).
- faisant preuve de connaissances didactiques et pédagogiques.
- qui ont réussi à se projeter dans le métier d'enseignant.
- qui ont su faire preuve d'adaptabilité, notamment en se remettant en question.

Ont été pénalisés les candidats :

- n'ayant pas préparé l'épreuve de manière générale et qui ne maîtrisent pas les connaissances et les compétences minimales attendues pour ce concours.
- témoignant d'une absence de connaissances d'ordre didactique et pédagogique.
- méconnaissant les textes officiels, ignorant parfois jusqu'à l'existence des programmes.
- témoignant d'un manque de connaissances et de références concernant le premier degré (organisation, caractéristiques des élèves). Ce point concerne essentiellement des candidats issus du second degré,
- adoptant une attitude désinvolte, un positionnement d'opposition,
- faisant répéter plusieurs fois les questions pour ne pas y répondre malgré l'étayage proposé.

2.2. Etude de cas concernant la connaissance du système éducatif et la dimension éthique du métier de professeur des écoles

Référence aux textes : Rappel : « L'épreuve vise à évaluer les connaissances du candidat sur le système éducatif français et ses particularités à Mayotte et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains) sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative ».

Concernant la nature de l'épreuve :

Globalement les candidats ont montré des bonnes capacités à répondre aux sollicitations du jury. Il semble que les candidats étaient plus à l'aise aux épreuves orales. On a pu noter des candidats souriants, capable d'argumenter leurs propos avec du bon sens en s'appuyant sur les textes fournis dans le dossier, en illustrant leur propos par des exemples concrets et suivant un plan qu'ils ont annoncé en amont. On peut en déduire une préparation sérieuse chez de nombreux candidats. Il reste cependant à approfondir les notions et le sens des valeurs qui fondent le service public d'enseignement.

Remarques concernant la dimension éthique du métier :

Dans leur grande majorité, les candidats répondent aux questions relatives aux obligations de l'enseignant vis-à-vis de l'assiduité et de la ponctualité, ainsi que le contrôle de l'absentéisme des élèves

Les notions de laïcité et de mixité sont à approfondir. Le statut de l'enseignant, représentant de l'état français sur le territoire et transmetteur de valeurs républicaine, ne souffre aucune ambiguïté.

Si les candidats comprennent dans l'ensemble les valeurs de l'Ecole, ils ne connaissent pas ou peu les textes et documents institutionnels qui y sont rattachés. Par exemple, la charte de la laïcité, le référentiel des compétences du métier des professeurs des écoles, les priorités du référentiel de l'éducation prioritaire, etc.

Défaillance chez certains candidats à souligner :

Quelques candidats se présentent au concours avec peu de connaissances sur le système éducatif français et ne prennent pas le temps de se renseigner sur l'état de l'enseignement à Mayotte.

- Méconnaissance importante des acteurs du système éducatif (RASED, UPE2A, ATSEM, ...)
- Méconnaissance de la chaîne hiérarchique (IEN, DAASEN, Vice-recteur, ...)
- Méconnaissance des instances de l'école, notamment le conseil Ecole/ Collège, le conseil des maitres, le conseil d'école.

Certains candidats survolent les documents, ne les comprennent pas en profondeur, ne peuvent pas les exploiter, s'expriment avec difficulté, évacuent les questions par «je ne sais pas», voire un haussement d'épaule.

Certains candidats, ne comprenant pas les questions posées, et répondent à côté du sujet ou demandent une reformulation.

De façon générale, on déplore le manque de préparation de certains candidats. Ils ignorent même ce qu'on attend d'eux pour cette épreuve, et pour pallier ce manque, cherchent à paraphraser en relisant des passages entiers des documents.

2.3. Epreuve au choix

2.3.1. Education physique et sportive :

ATHLETISME

Course :

- Le niveau global des candidats au 1500m était acceptable sans être bon puisque seul un candidat a eu une note supérieure à 10 sur 12.
- Un seul candidat a abandonné. Sur 140 candidats environs et seul 4 candidats ont fini hors barème.
- Dans l'ensemble, les candidats ont plutôt bien géré leur course (Peu d'entre eux sont partis trop vite ou trop lentement). Ils connaissent la distance de 1500m et ont une bonne connaissance dans l'ensemble de leur temps de course avant l'épreuve.
- Les tenues étaient acceptables et en adéquation avec ce type d'épreuve. Il est dommage qu'il n'y ait qu'un seul candidat qui eut fait la course avec des pointes car cela est un élément non négligeable pour améliorer la performance.

- Même si les candidats semblent dans l'ensemble s'être bien préparés à l'épreuve, on remarque que comme l'année passée, cette préparation est souvent trop tardive et n'a pratiquement jamais été réalisée en s'appuyant sur un programme d'entraînement spécifique pour une épreuve de 1500 m.
- Cette année encore, peu de candidats ont réalisé un échauffement efficace permettant de solliciter plus rapidement la filière aérobie (en faisant des tours de terrain). L'échauffement se résume souvent à un échauffement articulaire parfois même inutile (échauffement des poignets...). Il est souvent trop court car les candidats ne savent pas quoi faire. Seul quelques-uns ont réalisé des gammes.
- Les techniques de courses sont encore à revoir. Beaucoup de candidats sont trop crispés du haut du corps, ne déroulent pas et n'allongent pas suffisamment leurs foulées...
- Comme l'année passée on peut donner les conseils suivants :

Cette épreuve du 1500 mètre est une activité qui nécessite une condition physique préalable et un entraînement régulier tout au long de l'année. Plus l'évaluation diagnostique sera faible ou insuffisante, plus longue sera la préparation. Cette première évaluation s'appuiera sur un test d'épreuve ou un temps de course ou un test VMA (valeur maximal aérobie), ce qui permettra de mettre en œuvre une préparation spécifique avec un minimum de quatre mois. Il serait préférable de démarrer plus tôt la préparation ce qui permettrait de mieux gérer sa course. Il est préférable de s'entraîner sur piste avec des repères fiables. S'entraîner autant que possible au stade est essentiel pour juger les distances et le temps réalisé et espérer améliorer sa performance. L'entraînement sur des parcours naturels permet de diversifier l'entraînement et éviter la monotonie. Il est nécessaire de connaître la technicité du 1500 mètre en se rapprochant des spécialistes, ce qui devrait permettre de s'entraîner en réalisant des fractionnés, un travail de VMA à des intensités et des durées d'effort variées.

Entretien :

- Cette année la préparation à l'oral était très hétérogène d'un candidat à l'autre. Certains candidats s'étaient très bien préparés en s'appuyant sur des références théoriques solides et en étant capables de transposer ce qui pouvait être mis en œuvre dans une classe en course de durée.
- En revanche, d'autres candidats avaient peu préparé, voire pas préparé du tout cet entretien.
- Les candidats doivent travailler davantage leur entretien, en s'entraînant, en préparant un plan et une trame rigoureuse leur permettant de conduire efficacement cette épreuve.
- Dans l'ensemble, les candidats doivent renforcer leurs connaissances des textes officiels qui organisent l'éducation physique dans le premier degré, leurs connaissances sur le développement de l'enfant, sur les filières énergétiques et sur l'activité Athlétisme en général.

DANSE

Chorégraphie :

- Dans l'ensemble les chorégraphies proposées par les candidats cette année étaient de qualité et bien préparées. Cependant, cela contrastait avec d'autres chorégraphies qui étaient plus ou moins préparées mais pas du tout en adéquation avec les attentes du jury.
- Cette épreuve, si elle est convenablement préparée semble mettre les candidats moins en difficulté que l'épreuve d'athlétisme puisqu'elle demande de puiser moins dans ses capacités physiques et sur le long terme.
- En revanche, la mise en œuvre chorégraphique demande un grand investissement et une véritable réflexion qui ne peut pas se faire sans une préparation bien en amont de l'épreuve.
- En ce sens, il est bon de rappeler qu'il s'agit d'une épreuve physique et non d'une épreuve pédagogique. On attend donc des candidats qu'ils montrent leurs performances sportives et non ce qu'ils auraient pu mettre en œuvre dans une classe.
- Les compositions chorégraphiques doivent être renforcées en proposant des déplacements qui permettent d'occuper l'ensemble de l'espace scénique.

- On doit y retrouver des changements de rythmes et de trajectoires réguliers.
- Les mouvements doivent être diversifiés (solicitations de la plupart des articulations), amples et utiliser l'ensemble des dimensions spatiales possibles (terre, sol, air...).
- Les chorégraphies dans leur ensemble doivent suivre le rythme et le thème du support musical.
- Les candidats doivent porter attention à l'expression et aux messages qui doivent ressortir de leur chorégraphie.
- Beaucoup de chorégraphies manquent encore de mise en scène. L'utilisation d'accessoire, de costume, de maquillage... permettrait de les compléter
- L'utilisation d'une danse culturelle et ou traditionnelle ne peut se suffire en elle-même si elle n'est pas enrichie pour permettre de répondre aux attendus de l'épreuve.

⇒ ATTENTION : les musiques doivent être sur un support clé USB vierge de tout autre document.

Entretien :

- Contrairement à l'année passée, les candidats ont semblé être davantage en difficulté lors des entretiens.
- Il est important de renforcer leurs connaissances des textes officiels qui organisent l'éducation physique dans le premier degré, leurs connaissances sur le développement de l'enfant et sur l'activité danse en général.
- Les candidats doivent aussi avoir une réflexion sur la manière de transposer leurs pratiques personnelles à une pratique de classe en adéquation avec les capacités des élèves et les attendus institutionnels.
- Il ne faut pas négliger la note d'intention qui doit être remise au jury avant l'épreuve et qui lui permet de comprendre le cheminement qui a conduit le candidat à réaliser sa chorégraphie.
- Les candidats doivent lors de l'entretien justifier leurs choix chorégraphiques, scéniques et musicaux.

2.3.2. Langue vivante étrangère :

Constat :

Le jury a noté des disparités de niveau importantes entre les candidats, et ce, quelle que soit la langue vivante étrangère choisie (anglais, espagnol, arabe ou allemand). En effet, quand certains candidats atteignent ou dépassent aisément un niveau B1 attendu (quelques candidats brillants se situent à un niveau C1/C2), d'autres ont un niveau de langue nettement insuffisant en A2.

De manière générale, on constate une augmentation du niveau global des candidats et une meilleure préparation à l'épreuve.

Toutefois le jury a regretté, chez certains candidats, une absence totale de culture générale et des connaissances linguistiques trop approximatives ou trop lointaines entraînant un manque de fluidité et des productions orales erronées.

Rapport externe

Ont été valorisés les candidats

- qui ont su faire une présentation structurée du document en s'appuyant notamment sur un bon emploi des connecteurs.
- qui ont su se montrer à l'écoute du jury, faire preuve de réactivité, apporter des éléments d'analyse pertinents.
- qui ont fait preuve d'une maîtrise de la langue conforme aux attendus.

Ont été pénalisés les candidats

- dont la présentation se limite à une paraphrase du texte.
- dont la lecture même du texte est laborieuse.
- dont le niveau de maîtrise de la langue est en deçà des attendus.

Conseil aux candidats :

L'épreuve de LVE se prépare (lecture, compréhension, expression). Il est insuffisant de s'appuyer sur ses souvenirs de l'enseignement secondaire pour réussir cette épreuve. Les supports d'entraînement sont aisément accessibles (ressources gratuites en ligne, manuels de lycée, périodiques tels que *Vocabulaire* où le niveau de difficulté est clairement indiqué au regard du CECRL).

Rapport interne

La bonne organisation de l'épreuve a été saluée par les membres du jury.

Dans le déroulement de l'épreuve, il semblerait pertinent de commencer par faire lire le candidat. Cela lui permettrait d'être davantage en confiance en début d'épreuve.

Conseils :

- Les candidats se doivent d'acquérir ou de réactiver une base solide de connaissances linguistiques (maîtrise du lexique usuel, maîtrise de la syntaxe simple et des temps verbaux) et culturelles (géographie, histoire, littérature, peinture, cinéma, médias, société, nouvelles technologies et bien entendu éducation et école ...).

- Concernant la présentation du document, on conseille aux candidats d'être plus rigoureux dans leur organisation. Il est important de déterminer la nature et la source du document, d'en analyser le titre, de penser à une problématique claire afin d'être en mesure de proposer une synthèse critique et non pas un collage d'éléments du texte menant inévitablement à la paraphrase. Il convient aussi d'éviter les énumérations souvent hasardeuses et de privilégier une présentation structurée (présence de connecteurs logiques et de transitions entre les différents points abordés).

- Quant à l'exercice de lecture, il ne faut pas le négliger et soigner la prononciation, l'accentuation, la fluidité et enfin le respect de la ponctuation et de l'intonation.

- l'entretien : Le jury n'est pas tenu de donner du vocabulaire pendant l'épreuve orale. Chaque candidat est censé préparer au préalable une liste lexicale consistante concernant sa pratique professionnelle (présente ou future) ainsi qu'un nombre suffisant de phrases d'amorce, d'expressions, de relance et de connecteurs logiques et temporels pour rendre sa production cohérente. Les candidats doivent veiller à se détacher de leurs notes et penser à regarder les membres du jury.

En outre, de manière plus générale, le jury conseille aux candidats de s'exercer sur des textes. L'annexe à l'arrêté du 19 juillet 2016 est précise : extraits de roman, de nouvelle, articles de presse, textes documentaires pour la jeunesse.

- Visionner des vidéos en VO sous titrées est un bon moyen de développer la compréhension.

- Familiariser l'oreille par l'écoute d'audio-livres.

- Lire à haute voix et s'entraîner à présenter un texte sont des exercices à la portée de tous.

Certains textes peuvent s'avérer plus motivants que d'autres ou avoir plus de sens aux yeux du candidat ; il est important que ce dernier sache où ses centres d'intérêts le mènent afin d'effectuer le choix le plus pertinent.

S'agissant d'une épreuve orale, qui plus est de langue vivante, le jury accorde beaucoup d'attention à la qualité de la diction et à la fluidité de l'échange. Le niveau attendu du candidat est celui d'un utilisateur indépendant B1 (ou niveau seuil) du cadre européen commun de référence pour les langues. Pour aider les candidats, le jury a souhaité mettre à leur disposition la grille d'auto évaluation de ce niveau :

- Comprendre - Écouter : Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
- Comprendre - Lire : Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
- Parler - Prendre part à une conversation : Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
- Parler - S'exprimer oralement en continu : Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et

explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions. o Écrire : Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

3. CONCLUSION

A l'évidence, le jury a constaté une bien meilleure préparation des meilleurs candidats. Des préparations ont été organisées spontanément dans différentes circonscriptions et établissements scolaires et l'effet s'en est ressenti tout au long des épreuves. Le contraste est cependant saisissant entre les meilleurs candidats dont les moyennes sont supérieures à 14/20 et les candidats qui se présentent sans aucune préparation.

Lire le rapport du jury de la session précédente s'est avéré un avantage, ne pas connaître les textes régissant le concours s'est révélé pénalisant.

S'agissant du recrutement de futurs enseignants, la sélection ne se limite pas à la vérification d'un certain nombre de connaissances. Insérer son action future dans un cadre règlementaire, s'inscrire dans le projet académique, prendre en compte les directives nationales, concevoir un enseignement qui tienne compte des particularités du territoire et de ses enfants ont constitué un fil rouge auquel tous les jurys de toutes les épreuves se sont référés.

La capacité à organiser, concevoir et mettre en œuvre un enseignement, celle de transmettre des valeurs laïques et républicaines et à se les appliquer à soi-même, la présentation des pièces justificatives dans les délais règlementaires, la ponctualité, la structuration des écrits et des exposés, l'échauffement, l'exposé d'un plan sont autant d'éléments qui révèlent les prédispositions des candidats, nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant.

La qualité grandissante des lauréats est à noter.